



CONSEIL DE
BASSIN DE LA
RIVIÈRE RIMOUSKI

Communiqué Pour diffusion immédiate

DU 2 FÉVRIER AU 22 MARS

LE CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI CONSULTE LA POPULATION SUR LE PLAN D'ACTION DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Partenaires financiers



Rimouski, le 2 février 2009 – Dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur de l'eau, le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR) invite tous les acteurs de l'eau (pêcheurs, villégiateurs, citoyennes et citoyens, travailleurs, etc.) à prendre part à la consultation publique sur le plan d'action pour la gestion intégrée de l'eau du bassin versant de la rivière Rimouski.

Les citoyennes et citoyens sont invités à venir prendre connaissance du plan d'action proposé par le CBRR. Ce plan d'action est issu de quatre grands enjeux, soit la protection de la qualité de l'eau et de sa quantité, l'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains et de la biodiversité et l'harmonisation et la planification des activités associées à l'eau. Par ces consultations, le CBRR offre à la population une occasion unique de participer au processus d'élaboration du plan d'action en y apportant, au besoin, des modifications.

Afin de faciliter le déplacement des personnes désireuses d'assister aux séances de consultation, trois soirées sont prévues sur le territoire du bassin versant :

24 février 2009 de 19h à 22h
Salle communautaire de **Saint-Narcisse**

4 mars 2009 de 19h à 22h
Salle du conseil de **Saint-Valérien**

11 mars 2009 de 19h à 22h
Salle du conseil - Hôtel de ville de **Rimouski**

De plus, les participants ont jusqu'au 22 mars 2009, Journée mondiale de l'eau, pour faire parvenir au CBRR leurs commentaires écrits. Pour les aider dans leur rédaction, le document consultatif sera disponible du 2 février au 22 mars sur le site Internet du CBRR : <http://www.cbrr.org/>. Soucieux de protéger l'environnement, le Conseil de bassin a planifié cette consultation pour en faire un événement « zéro déchet zéro carbone ». Ainsi, la version papier du document consultatif ne sera disponible que sur demande.

Les commentaires peuvent être acheminés par la poste, au 220, avenue de la Cathédrale à Rimouski, G5L 5J2, par télécopieur au 418 725-4567 ou par courrier électronique à info@cbrr.org.

L'étape qui suivra la consultation publique sera le dépôt, après ajustements et corrections, du Plan directeur de l'eau auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), au printemps 2009. Celui-ci le soumettra à un comité interministériel, pour approbation finale.

...2

Le CBRR pourra alors établir des contrats de bassin avec les maîtres d'œuvre ciblés dans le plan d'action et mettre en œuvre les actions choisies.

Rappelons qu'un plan directeur de l'eau sert de balise à la gestion intégrée et vise le travail efficace et concerté avec tous les acteurs de l'eau. Ce plan doit présenter le portrait hydrologique du bassin versant et les facteurs de sources naturelles ou humaines qui influencent la qualité et la quantité de l'eau. Il doit être issu d'une vision commune et avoir reçu l'assentiment de tous les acteurs de l'eau du bassin versant.

Cette consultation vise à assurer la pleine participation du public à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski. Il est donc essentiel et incontournable que tous les usagers de l'eau profitent de la consultation publique pour s'exprimer sur le plan d'action et se l'approprient. Ce plan d'action appartient non pas au Conseil de bassin, mais à tous les usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Rimouski.

Donc, du 2 février au 22 mars, « EAUsez » participer, la parole est à vous!

- 30 -

Source : Nathalie Charest
Agente de communication
info@cbrr.org
418 724-5154